

Compte rendu du Conseil du CREA du 17 mai 2018

Présent-e-s : Hélène Aji, Christine Berthin, Camille Debras, Anne-Marie Paquet-Deyris, Caroline Rolland-Diamond, Laetitia Sansonetti, Martine Sekali, Anna Aublet, Soukayna Mniai.

Excusés : Yan Brailowsky, Serge Chauvin, Cornelius Crowley, François Cusset, Elsa Devienne, Myriam-Isabelle Ducrocq, Sandrine Parageau, Fiona Rossette, Michaël Roy, Naomi Toth.

Ordre du jour :

1. Examen des demandes de financement
2. Point sur le dossier Hcéres
3. Examen des dossiers de candidature à un contrat doctoral de l'ED 138

Caroline Rolland-Diamond ouvre la séance en faisant un point sur l'état du budget. À cette date, environ 35000 euros ont été dépensés sur un total d'un peu plus de 57 440 euros. Cela permet d'aborder sereinement la suite de l'année 2018.

Les demandes de financement suivantes sont ensuite examinées.

Examen des demandes de financement : sommes allouées

Demandeur	Somme demandée	Somme attribuée	Justification éventuelle
Flore Coulouma et Alexis Pichard (JE Espaces Séries)	242 euros	242 euros	
Hélène Aji (Clinique des thèses)	220 euros	220 euros	
Hélène Aji (Colloque passeurs de littérature Rennes 2)	500 euros	500 euros	
Virginie Drake M2 linguistique	457 euros	200 euros	Plafond du forfait de financement pour mission étudiant de M2* (voir plus bas)
Frédéric Heurtebize colloque Trump école militaire	1000 euros	500 euros	Plafond d'aide au financement pour co-organisation d'un colloque hors UPN
Agnès Leroux colloque grammaire et approche actionnelle	2400 euros	1000 euros	Budget trop imprécis et incomplet (pauses café ? hébergement ? contributions des autres financeurs ?). Le CREA pourra envisager une contribution

			complémentaire sur la base d'un budget plus précis.
Thierry Labica aide à la publication d'une monographie chez Démopolis	1500 euros	1000 euros	

Question du financement des missions de M2

Le CREA teste pendant 2 ans le financement de missions de participation à des colloques pour des étudiants de M2.

3 missions d'étudiants de M2 par an seront financées à hauteur de 200 euros, pour un total de 600 euros par an. La demande sera faite par le directeur de M2, pour les étudiants qui comptent poursuivre une recherche doctorale. Un seul candidat sera accepté par directeur et par an.

Dossier HCERES

Points marquants observés par la référente CR Laurence Sinopoli : richesse, diversité et qualité des activités de recherche ; visibilité grandissante ; développement d'activités transversales. La version finale du dossier est à rendre le 23 mai.

Contrats doctoraux

Le conseil du CREA doit faire remonter à l'ED 2 candidatures sur les trois présentées pour le 4 juin. La candidature de M. Obalda (dir. S. Chauvin) est retenue. Le conseil n'ayant pu départager les deux autres candidats, le choix entre A. Ferrere (dir. H. Aji) et A. Simms (dir. A.-M. Paquet-Deyris) est reporté à une date ultérieure, et prendra la forme d'une consultation électronique des membres du conseil (sauf si A. Simms, normalien, obtient un contrat doctoral spécifique ENS, ce que le conseil espère).